

JUIN 2017

---

RAPPORT  
D'ÉTUDE

---

**INJEPR-2017/04**

# Socialisation adolescente et usages du numérique

## Synthèse de la revue de littérature

---

**Claire BALLEYS**

---

Commanditaire : Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)



Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative  
95 avenue de France 75650 Paris Cedex 13 - Tél : 01 70 98 94 00 [www.injep.fr/](http://www.injep.fr/)

# INTRODUCTION

Les usages du numérique sont totalement intégrés au mode de vie adolescent contemporain. Les jeunes grandissent avec les technologies de l'information et de la communication et leur socialisation se réalise notamment via les usages des *smartphones* : d'abord socialisés à l'utilisation des appareils de leurs parents, ils deviennent ensuite les propriétaires de leur propre outil, mobilisable rapidement à la fois comme un prolongement de soi et comme un lien aux autres. Les travaux de recherche en sciences humaines et sociales révèlent une double dynamique dans les processus de socialisation adolescente au numérique : les usages médiatisés permettent une prise d'autonomie et participent à la construction d'une individualité juvénile, mais ils renforcent également une forme de surveillance des adolescents, par les pairs et par les parents, assoient certaines normes de genre et perpétuent les inégalités sociales.

Aujourd'hui, force est de constater que les usages adolescents du numérique constituent des sujets de préoccupation sociale, les risques et les dangers étant l'objet d'un traitement médiatique et institutionnel souvent dépourvu du travail de contextualisation des pratiques nécessaire à la compréhension de leurs significations et de leur sens.

## 1. LE SMARTPHONE COMME OUTIL DE SOCIALISATION

### Entre pairs

Les échanges entre jeunes via le téléphone portable sont totalement inscrits dans le déroulement du quotidien adolescent, en séquences routinières : ils rythment leur existence. Présent dans toutes les étapes du déroulement de la journée, du lever au coucher, le *smartphone* est à la fois un outil de connexion à soi-même et de mise en relation avec les autres (Amri et Vacaflor, 2010 ; Allard, 2014). On peut ainsi considérer le téléphone mobile comme un objet de compagnie, qui au même titre qu'un animal de compagnie est investi d'un sentiment d'attachement. Les adolescents évoquent ainsi le fait que l'appareil contient « toute leur vie » (Allard, 2014, p. 156). Il permet en effet de se connecter aux proches en tout temps et en tout lieu, mais aussi de remonter le temps, les souvenirs d'événements heureux y étant fixés à jamais, sous forme visuelle ou textuelle, et toujours à portée de main. La possibilité de documenter et de consigner chaque moment de sa vie dans son téléphone portable a modifié en profondeur le rapport au temps et à la manière dont l'existence est documentée (Lachance, 2013). Parallèlement, cette omniprésence de l'outil entraîne des « hyper sollicitations relationnelles et quotidiennes », notamment à travers le prisme de « l'irrésistible attrait des notifications » (Figeac et Chaulet, 2016). Difficile pour des adolescents en pleine construction de leur autonomie relationnelle de rester longtemps déconnectés de leur cercle d'amis.

De fait, l'avènement des médias sociaux a eu pour effet de multiplier les preuves d'amitié, d'amour et d'affection des adolescents entre eux, entraînant un certain effet de surenchère (Balley, 2015, 2016). Il s'agit d'apporter constamment la preuve de son affection aux amis proches et au partenaire amoureux, de manière visible pour le reste du réseau de camarades (Balley, Coll, 2015). La sociabilité médiatisée s'expérimente ainsi dans le prolongement de la sociabilité en présentiel, en particulier scolaire (Boyd 2014 ; Balley, 2015). Souvent, l'une et l'autre se déroulent simultanément et aujourd'hui, la distinction

entre sociabilité « réelle » et « sociabilité virtuelle » est tout à fait caduque. Les études récentes montrent que, dans les faits, les personnes qui ont une sociabilité très développée hors ligne ont également une activité sociable importante en ligne (Jarrigeon et Menrath, 2010).

Les médias sociaux sont tout sauf des zones de non-droit. Ce sont des espaces réglementés dans lesquels la politesse, la bienveillance et le devoir de réciprocité sont très présents. Premièrement, il existe une règle tacite qui implique « une orientation positive des échanges » (Coutant et Stenger, 2010, p. 6) dont le premier principe est que « le plus souvent, on approuve ou on s'abstient » (*ibid.*). Par exemple, lorsqu'un membre du réseau poste une nouvelle photo de profil ou une photo de son couple récemment formé, il est convenu que les amis Facebook en prennent acte et formulent les félicitations d'usage. Il s'agit de souhaiter au nouveau couple « tout le bonheur » ou d'affirmer que la nouvelle photo de profil est « magnifique ». Il est ensuite socialement attendu que les bénéficiaires de ces commentaires « remercient leurs camarades pour les marques de reconnaissance » dont ils les ont gratifiés (Balleys, 2016a, p. 10). Par conséquent, lorsque des insultes sont proférées entre pairs sur les sites de médias sociaux, cela répond toujours à une intention de rompre les conventions sociales, de manière similaire à un refus de serrer la main à un collègue de travail face aux autres membres du personnel. Si les médias sociaux ne sont pas à l'origine de la constitution d'un capital social haut ou bas et du statut qui lui est consécutif, il apparaît néanmoins qu'ils instituent et formalisent les marques d'admiration, de soutien ou au contraire de dépréciation dont les adolescents témoignent entre eux. À travers les usages des médias sociaux, les signes qui permettent d'appréhender la présence ou l'absence des ressources symboliques que constituent les amis sont perceptibles et quantifiables de façon inédite. Par conséquent, les processus d'évaluation individuelle et collective du capital social de tel ou tel individu s'objectivent en même temps qu'ils se densifient.

## Dans les familles

L'arrivée du numérique dans les familles s'est inscrit dans un contexte de transformation profonde des normes de la parentalité, des valeurs familiales et de la gestion des ménages (Singly, 1996). L'acquisition d'appareils numériques personnels, comme un ordinateur ou un *smartphone* à soi, participe au processus d'autonomisation des jeunes adolescents et a par conséquent une forte valeur symbolique ; « elle répond au besoin d'autonomie des enfants et à la séparation de leurs univers de goût comme de relations d'avec ceux de leurs parents » (Pharabod, 2004, p. 97).

Si de nombreuses études, notamment en médecine et en psychologie, ont démontré les impacts négatifs qu'une exposition trop importante aux écrans a sur les jeunes – celle-ci peut être corrélée à un accroissement des problèmes d'obésité, de solitude et de dépression (Gable et Lutz, 2010 ; Hughes *et al.*, 1999) et à une baisse des performances scolaires (Gentile *et al.*, 2004) –, plusieurs travaux ont montré que les activités médiatiques pouvaient également entretenir le lien familial, tout simplement parce qu'elles sont intégrées dans les pratiques et relations sociales quotidiennes (Coyne *et al.*, 2014). De nouvelles pratiques numériques font désormais partie de la vie familiale : la tenue d'un blog commun, les rendez-vous Skype avec des grands-parents éloignés, les jeux vidéo rituels du dimanche soir, les conversations entre mère et fille autour du dernier épisode d'une série visionnée individuellement, mais dont l'on discute ensemble. Par conséquent, les médias numériques sont intégrés dans les traditions et rituels de la famille contemporaine.

Cependant, ces négociations entre le « nous » familial et le « soi » individuel sont fragiles et constamment sujettes à des besoins d'ajustement. Comme le note la sociologue Anne-Sylvie Pharabod (2004, p. 99), plus l'équipement s'individualise au sein d'une famille, plus les temps partagés sont fragilisés, voire menacés : « L'usage à domicile du portable rallonge encore le temps visiblement passé à s'occuper du "soi" et non du "nous" ». En effet, l'ordinateur commun comme le poste de télévision, installé dans le salon familial, permet des usages collectifs que les tablettes, téléphones et ordinateurs portables ne favorisent pas.

Le téléphone portable permettant de joindre son enfant partout et n'importe quand, les parents ont en main de nouveaux outils de surveillance de leurs enfants. Les *smartphones* entretiennent donc une relation paradoxale avec l'acquisition de l'autonomie juvénile : ils permettent d'entrer en contact avec n'importe qui depuis l'intimité du foyer familial, mais exigent également une hyper-connectivité qui empêche la liberté de mouvement d'autrefois (Balleys, 2015 ; Lachance, 2014).

## ÉTAT DES LIEUX EN CHIFFRES - 1

### Les smartphones en voie de démocratisation

Les usages des médias sociaux sont aujourd'hui fortement corrélés aux usages des smartphones. En 2016 en Suisse, 99 % des jeunes âgés de 12 à 19 ans possèdent un téléphone portable personnel, presque tous un smartphone (Waller et al., 2016). En France, une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) publiée en 2014 indique que 59 % des adolescents de 12 à 17 ans possédaient un smartphone, et 81 % des 18-24 ans\*. Au Québec, 90 % des jeunes de 18 à 24 ans étaient équipés en téléphones intelligents en 2015\*\*. Comme en témoignent les résultats de plusieurs travaux, la connexion à Internet, a fortiori dans une dynamique de sociabilité, s'effectue prioritairement sur ces outils mobiles et individualisés.

\* [www.credoc.fr/pdf/Rapp/R317.pdf](http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R317.pdf)

\*\* [www.cefrio.qc.ca/netendances/equipement-et-branchement-internet-des-foyers-quebecois-en-2015/des-foyers-disposant-d-une-gamme-variee-d-appareils/](http://www.cefrio.qc.ca/netendances/equipement-et-branchement-internet-des-foyers-quebecois-en-2015/des-foyers-disposant-d-une-gamme-variee-d-appareils/)

## 2. LA FRACTURE NUMÉRIQUE AUJOURD'HUI

Bien que tous les adolescents ou presque soient aujourd'hui connectés et utilisent quotidiennement les outils numériques, en particulier les médias sociaux, d'importants clivages persistent dans les usages, corrélés aux inégalités sociales existant dans les sphères familiales et scolaires. La jeunesse, en France comme ailleurs, n'est pas une catégorie homogène. La diversité des appartenances sociales et des modes de socialisation dessine des parcours et des destins inégaux. L'étroite corrélation qui existe entre l'appartenance sociale et les trajectoires scolaires en France est au cœur des inégalités de classe. Comme le rappelle Stéphane Beaud (2009, p. 99), « les trajectoires scolaires et le type de diplôme obtenu déterminent plus que jamais les modalités d'insertion professionnelle et d'intégration

sociale des jeunes ». La fracture numérique s'inscrit ainsi dans le prolongement d'autres types de fractures, sociales, économiques et politiques (Rizza, 2006). Il ne s'agit plus d'un défaut d'accès aux technologies numériques et à Internet, mais d'un défaut de compétences liées à leurs usages : savoir-faire et savoir-être. En d'autres termes, si la majorité des adolescents a aujourd'hui accès à Internet en France, gérer son identité en ligne, maîtriser les paramètres de confidentialité, appréhender l'univers technologie dans sa logique et son fonctionnement restent des compétences inégalement distribuées.

Contrairement à une croyance largement répandue, les enfants ne sont pas meilleurs que leurs parents dans leurs compétences numériques. Ces compétences ne sont en effet ni « innées » ni caractéristiques d'une population née dans les années 2000. La sociologue britannique Sonia Livingstone a démontré que les jeunes de 9 à 19 ans ont beaucoup de difficultés à évaluer les contenus consultés sur Internet, ils ne savent ni les classer ni trouver leur source (Livingstone et Bober, 2008). Aussi, ce n'est pas parce qu'un enfant a de la facilité à s'approprier les modalités de manipulation d'une tablette ou à utiliser les fonctionnalités de son *smartphone* qu'il ou elle possède les compétences nécessaires à la compréhension et à l'appropriation des techniques comme des contenus. Aujourd'hui, un grand nombre de jeunes pensent que tous les résultats trouvés en tête de liste d'une recherche sur Google sont « vrais » (Boyd, 2014, p. 183). Google est considéré par les jeunes, mais aussi souvent par les adultes, comme une source d'information non seulement fiable mais encore neutre : ses intérêts mercantiles sont simplement ignorés.

### 3. ENTRE FILLES ET GARÇONS : LA PERSISTANCE DU DOUBLE STANDARD

Les usages du numérique ne sont pas neutres du point de vue du genre. De fait, c'est un double mouvement que les chercheurs constatent : les pratiques médiatisées à la fois reflètent des rapports sociaux de sexe existants et à la fois participent à leur construction et à leur négociation quotidiennes (Marwick, 2013, Balleys, 2017). Il ressort de plusieurs travaux qu'il est plus ardu et complexe pour une femme de négocier sa visibilité en ligne que pour un homme. Par exemple, les vidéos féminines postées sur Youtube reçoivent davantage de commentaires négatifs que celles réalisées par des garçons, et le contenu de ces réactions porte spécifiquement sur l'apparence physique et l'exposition qui en est faite. La personnalité des YouTubeuses est aussi fréquemment attaquée, voire insultée, alors que les vidéos masculines sont évaluées sur la qualité de leur contenu et non sur des considérations physiques ou personnelles (Wotanis et McMillan, 2014).

Une pratique est l'objet d'une attention médiatique exacerbée aujourd'hui : le « sexting », soit « la création, le partage et la réception d'images photographiques ou vidéo révélant des parties intimes de son corps » (Lenhart, 2009, p. 3). Cette pratique a des significations complexes car elle allie la question de la sexualité adolescente, en particulier féminine à la prise d'autonomie relationnelle des individus. En effet, les photographies échangées entre jeunes ne sont pas destinées à être vues par les parents ou les enseignants. Ce n'est que lorsqu'elles sont extraites de leur cadre d'interaction privé d'échange et de partage que les adultes y sont confrontés. Par conséquent, une représentation très partielle en

résulte, limitée aux cas d'abus. Il semble ainsi utile, prudent et pertinent de distinguer, comme la docteure en droit public Amélie Robitaille-Froidure, le « sexting primaire », qui désigne la diffusion de contenus visuels représentant une personne, du « sexting secondaire » qui concerne les « cas dans lesquels un tiers – qu'il soit, ou non, destinataire du message d'origine – le transfère à d'autres personnes » (2014, p. 2). Il a été récemment démontré par le sociologue et criminologue australien Michael Salter (2016) que le sexting renforce les inégalités de genre lorsque les filles sont tenues pour responsables des partages abusifs. Alors que ce sont des garçons qui ont fait le choix de diffuser les images intimes reçues, brisant ainsi le pacte de confiance et de confidentialité, il est fréquent que la cible des insultes et du harcèlement qui en découlent soit les jeunes filles. Ce sont donc les rapports de domination sexuelle qu'il faut questionner, plutôt que l'autoproduction et le partage privé de contenus à caractère sexuel. Un double standard est encore fortement en vigueur au sein des sociabilités juvéniles, comme le montre la sociologue Isabelle Clair depuis près de dix ans (2008, 2011), dont nombre de pratiques numériques sont le reflet.

## ÉTAT DES LIEUX EN CHIFFRES - 2

Une minorité d'adolescents pratique le partage d'images intimes

Dans une enquête récente sur le cybersexisme, réalisée auprès de jeunes franciliens entre la classe de 5<sup>e</sup> et la seconde, il ressort que cette pratique est très minoritaire dans cette tranche d'âge. Les auteures du rapport de recherche, Sigolène Couchot-Schiex et Aurélie Latourès, indiquent que 6 à 7,5 % des filles et des garçons réalisent des « selfies intimes » (2016, p. 6). Un rapport de l'Institut français d'opinion publique (IFOP) sur la consommation de pornographie chez les adolescents, énonce des chiffres plus bas encore : 4 % des garçons et 1 % des filles de 15 à 17 ans ont « filmé ou photographié des jeux ou ébats sexuels avec leur partenaire » et seuls 2 % des garçons et 1 % des filles ont « publié ou diffusé » ces contenus (IFOP 2017, p. 34).

## 4. USAGES ADOLESCENTS DU NUMÉRIQUE ET NOUVELLES PRÉOCCUPATIONS SOCIALES

Force est de constater que les usages adolescents du numérique, et en particulier des médias sociaux, sont souvent considérés comme des nouveaux problèmes publics. La médiatisation de faits divers liés au harcèlement ou à la consommation de pornographie fait malheureusement souvent l'économie d'un travail de contextualisation sociale et historique de ces pratiques.

### Le cyber-harcèlement : la violence entre pairs décloisonnée

Comme le mentionne la sociologue américaine Danah boyd dans son ouvrage *It's Complicated*, certaines personnes ont la fausse impression que le harcèlement est apparu avec l'avènement des médias sociaux et qu'il s'agit d'un phénomène nouveau (2014, p. 132). Or, la dimension inédite du cyber-harcèlement, en comparaison avec le harcèlement en présentiel, est qu'il laisse des traces et qu'il est

plus largement visible. Aussi, au même titre que les relations d'amitié et que les relations de couple, les processus d'exclusion se matérialisent en ligne à travers les statuts, les commentaires et les mesures d'évaluation objectives (Balleys, 2015). Dans les faits, le cyber-harcèlement a permis de rendre public un phénomène ancien mais mal connu, et qui ne suscitait pas autrefois l'intérêt des individus ni des institutions : le harcèlement scolaire.

### ÉTAT DES LIEUX EN CHIFFRES – 3

#### La violence entre élèves est plutôt à la baisse

Les résultats de la récente enquête Health Behaviour in School-aged Children (HBSC), qui est une enquête transversale internationale menée depuis 1982 sous la direction de l'Organisation mondiale de la santé, estime que près de 12 % des collégiens en France « rapportent avoir été brimés à l'école au cours des deux derniers mois (Ehlinger *et al.*, 2016, p. 2). Il est intéressant de noter que cette proportion a diminué entre 2010 et 2014, en particulier parmi les élèves de 6<sup>e</sup>. Par ailleurs, « les trois quarts des élèves (70,4 % des garçons et 76,6 % des filles) rapportent n'avoir été victimes ni de harcèlement ni de violence à l'école » (ibid.).

### L'exposition à la pornographie : quelles conséquences sur la socialisation sexuelle ?

L'exposition à la pornographie à l'adolescence influence l'entrée dans la sexualité lorsque les modèles qu'elle promeut ne sont pas l'objet de discours alternatifs et critiques. Si le désir et les aspects pratiques de la sexualité ne sont pas abordés dans les sessions d'éducation sexuelle, les adolescents iront chercher des réponses et des démonstrations ailleurs. Le fait est que le modèle pornographique ne transmet pas une image positive de la sexualité et véhicule des rapports souvent violents ne reflétant ni la réalité ni la pluralité des pratiques (Allen, 2006 p. 79). Le plaisir sexuel féminin est, par exemple, rarement mis en scène, ou alors comme une démonstration de la puissance masculine.

La pornographie normalise certaines représentations du corps qui sont issues de son imagerie, par exemple le fait de pratiquer l'épilation pelvienne intégrale (Albury, 2014, p. 174). Certaines pratiques sexuelles aussi, comme la fellation ou la sodomie, se sont répandues dans toutes les couches de la population corrélativement à l'accessibilité de la pornographie en ligne. On ne peut que souligner l'importance d'offrir des modèles alternatifs aux jeunes, par le biais d'une éducation sexuelle ciblée, c'est-à-dire en adéquation avec les besoins et les préoccupations des adolescents.

## ÉTAT DES LIEUX EN CHIFFRES – 4

### Quelle exposition des adolescents à la pornographie ?

Un rapport de recherche intitulé « Les adolescents et le porno : vers une "Génération YouTube ?" Étude sur la consommation pornographique chez les adolescents et son influence sur les comportements sexuels » est paru en mars 2017. Cette étude, commanditée par l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique et réalisée par l'IFOP, a été menée auprès d'un échantillon représentatif de 1 005 adolescents âgés de 15 à 17 ans. Les résultats font état d'une hausse de la consommation de pornographie : 51 % des jeunes en ont déjà visionné en 2017, contre 37 % en 2013. Les contenus pornographiques sont visionnés par des adolescents de plus en plus jeunes, la première visite d'un site pornographique ayant lieu à 14 ans et 5 mois en 2017, contre 14 ans et 8 mois en moyenne en 2013. Au-delà de la fréquence et des modes de consommation, ce sont leurs effets sur les pratiques sexuelles qui questionnent. Or, l'étude révèle que 55 % des garçons et 44 % des filles ayant déjà eu un rapport sexuel disent que la pornographie a influencé leur « apprentissage de la sexualité » (p. 29). Aussi, 45 % des garçons et 43 % des filles affirment avoir déjà « essayé de reproduire des scènes ou des pratiques » vues dans des vidéos porno (p. 32).

## 5. VERS DE NOUVEAUX MODES D'EXPRESSION IDENTITAIRE ET CITOYENNE ?

Si les médias sociaux sont mobilisés comme un lieu d'expression identitaire, d'entretien des liens sociaux et d'information, sont-ils pour autant des espaces de débat public et d'engagement citoyen ? En ce qui concerne la participation politique des jeunes, une enquête canadienne révèle que, si les jeunes sont moins actifs dans des procédés formels comme le vote que les catégories plus âgées de la population générale, ils ne sont pas moins engagés politiquement et civiquement (Turcotte, 2015). Il existe une grande diversité d'activités politiques menées par la population juvénile, comme « exprimer des points de vue sur Internet, signer des pétitions, participer à des manifestations et à des démonstrations » (*ibid.*, p. 1, traduction personnelle).

Le numérique a favorisé de nouvelles formes d'activisme : la chercheuse britannique Lucy Bennett a étudié la manière dont certains actes de mobilisation politique sont aujourd'hui impulsés par des célébrités, comme Lady Gaga, par le biais des médias sociaux (Bennett, 2013). Diverses activités philanthropiques, des initiatives liées aux droits des personnes LGBT<sup>1</sup>, des levées de fonds ont ainsi été organisées ou relayées par la chanteuse, sollicitant son public de fans à travers des messages diffusés sur Twitter et sur Facebook. Il y a dans ce phénomène deux aspects fondamentalement nouveaux. Premièrement, le fait que les stars puissent désormais s'adresser directement à leur public « sans le filtre des médias traditionnels » (*ibid.*, p. 150). Deuxièmement, le mode de mobilisation politique et civique observée dans ce cas de figure est de l'ordre de la relation intime et personnalisée. Lady Gaga sollicite ses fans sur un registre de « confession », créant un sentiment de « proximité » avec eux à

---

<sup>1</sup> Lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles.



travers les messages, les photos et les vidéos diffusés sur les réseaux sociaux. Le succès de sa démarche repose sur l'impression d'« authenticité » que son public perçoit en elle, contrairement aux figures politiques qui semblent appartenir à une élite lointaine et impersonnelle (*ibid.*, p. 148).

## CONCLUSION

Le numérique s'intègre dans nos sociétés et dans nos cultures de manière cohérente avec d'autres mouvements contemporains, comme la montée de l'individualisme et du consumérisme, mais aussi avec l'élargissement des modes d'expression identitaire, sociale et citoyenne. Il est clair cependant que l'avènement du numérique dans nos vies a entraîné, et entraîne encore, de véritables changements sociaux aux niveaux individuel et collectif : un besoin d'être sans cesse connecté à son entourage proche et d'être rassuré de l'affection qui nous est portée ; un besoin de reconnaissance sociale parfois exacerbé et dont on a l'impression qu'il ne peut simplement pas être satisfait ; une routinisation des processus d'évaluation objective de soi et des autres, qui a pour effet de matérialiser des formes de hiérarchies de prestige construites sur des critères toujours plus formels et contraignants ; une perméabilité nouvelle entre les sphères privées et publiques ainsi qu'entre les sphères marchande et civile. Ces changements sont réels, mais ils ne sont pas uniquement corrélés aux outils technologiques.

Les inégalités sociales et de genre se reflètent et se perpétuent dans les usages du numérique. Les pratiques et les savoirs ne sont pas les mêmes d'un adolescent à l'autre et dépendent des catégories sexuées, sociales et ethniques auxquelles il ou elle appartient. Un jeune garçon blanc, issu des classes sociales privilégiées, bénéficiant de ressources importantes en termes d'éducation, de mobilité, de réseau familial et social, a de grandes chances de développer des compétences numériques supérieures à celles d'un jeune au profil socioculturel et économique moins favorable. Si la grande majorité des adolescents et adolescentes sont aujourd'hui connecté-e-s à Internet par le biais de leur *smartphone*, les pratiques et les opportunités numériques sont encore largement asymétriques.

Du point de vue de la socialisation au genre et à la sexualité, les clivages sont encore également très prégnants, comme si les rôles et les normes sexués subissaient une forme de dramatisation à travers le prisme de leur mise en forme médiatisée. La manière dont ces enjeux sont saisis par les discours institutionnels et médiatiques participe à la fabrication des clivages. Faire les gros titres sur des faits divers thématiques le « sexting » ou le « cyber-harcèlement » nourrit des représentations sociales divisant les adolescents en catégories binaires : bourreaux *versus* victimes. Il paraît ainsi essentiel de favoriser une vision plus systémique des processus de la socialisation adolescente et des usages du numérique.

Malgré la réalité normative, contraignante et stratifiée de notre société, la jeunesse fait acte de résistance. Cette résistance s'exprime aujourd'hui beaucoup sur les médias sociaux. YouTube par exemple, constitue une plateforme inédite d'expression sociale, politique, identitaire et citoyenne de la jeunesse contemporaine. Reste à créer les ponts entre cette parole publique et les institutions qui œuvrent aux politiques de jeunesse.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Albury K., 2014, « Porn and sex education, porn as sex education », *Porn Studies*, n° 1-2, vol. 1, p. 172-181.
- Allard L., 2014, « Express yourself 3.0 ! Le mobile comme technologie pour soi et quelques autres entre double agir communicationnel et continuum disjonctif soma-technologique, in Allard L. et al. (dir.) *Téléphone mobile et création*, Armand Colin, Paris.
- Allen L., 2006, « "Looking at the real thing" : Young men, pornography, and sexuality education », *Discourse. Studies in the Cultural Politics of Education*, n° 1, vol. 27, p. 69-83.
- Amri M., Vacaflor N., 2010, « Téléphone mobile et expression identitaire : réflexions sur l'exposition technologique de soi parmi les jeunes », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n° 1, p. 1-17, ([www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010-1-page-1.htm](http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2010-1-page-1.htm)).
- Balleys C., 2015, *Grandir entre adolescents, à l'école et sur Internet*, Presses polytechniques et universitaire romandes, Lausanne.
- Balleys C., Coll S., 2015, « La mise en scène de la vie privée en ligne par les adolescents », *RESET*, n° 4, (<http://reset.revues.org/547>).
- Balleys C., 2016a, « Gestion de l'intimité et affichage d'un territoire sentimental entre adolescents sur Internet », *Agora débats/jeunesses*, n° 72, p. 7-19.
- Balleys, C., 2017, « L'incontrôlable besoin de contrôle. Les performances de la féminité par les adolescentes sur YouTube », *Genre, sexualité & société*, n° 17 « Intimités numériques ».
- Beaud S., 2009, « La jeunesse populaire à l'épreuve du classement scolaire », *Agora débats/jeunesses*, n° 53, p. 99-116.
- Bennett L., 2013, « "If we stick together we can do anything" : Lady Gaga fandom, philanthropy and activism through social media », *Celebrity Studies*, vol. 5, n° 1-2, p. 138-152. (<http://dx.doi.org/10.1080/19392397.2013.813778>)
- Boyd D., 2014, *It's Complicated. The Social Life of Networked Teens*, Yale University Press, New Haven/Londres ([www.danah.org/books/ItsComplicated.pdf](http://www.danah.org/books/ItsComplicated.pdf)).
- Clair I., 2008, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, Paris.
- Clair I., 2011, « La découverte de l'ennui conjugal. Les manifestations contrariées de l'idéal conjugal et de l'ethos égalitaire dans la vie quotidienne de jeunes de milieu populaires », *Sociétés contemporaines*, n° 83, p. 59-81 ([www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=SOCO\\_083\\_0059](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=SOCO_083_0059)).
- Coutant A., Stenger T. 2010, « Processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux sociaux », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n° 1, p. 45-64, ([www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=ENIC\\_010\\_0300](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ENIC_010_0300)).
- Coyne S. M., Padilla-Walker L. M., Fraser A. M., Fellows K., Day R., 2014, « "Media Time = Family Time." Positive media use in families with adolescents », *Journal of Adolescent Research*, n° 5, vol. 29, p. 663-688.
- Ehlinger V., Catheline N., Navarro F., Godeau E., 2016, « Brimades, harcèlement, violences scolaires, bagarres », in *La santé des collégiens en France/2014. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)*, Santé publique France, Saint-Maurice (<http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1720.pdf>).
- Figeac J., Chaulet J., 2016, « Le design de l'hyperconnectivité relationnelle. Vidéo-ethnographie des usages nomades des réseaux sociaux », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n° 8, (<http://rfsic.revues.org/1955>).

- Gable S., Lutz S., 2010, « Household, parent, and child contributions to child obesity », *Family Relations*, n° 3, vol. 49, p. 293-300.
- Gentile D.A., Lynch P.J., Linder J.R., Walsh D.A., 2004, « The effects of violent video game habits on adolescent hostility, aggressive behaviors, and school performance », *Journal of Adolescence*, n° 27, p. 5-22.
- Hugues R., Ebata A. T., Dollahite D.C., 1999, « Family life in the information Age », *Family Relations*, n° 1, vol. 48, p. 5-6.
- Jarrigeon A., Menrath J., 2010, « De la créativité partagée au chahut contemporain. Le téléphone mobile au lycée », *Ethnologie française*, n° 1, vol. 40, p. 109-114, ([www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-1-page-109.htm](http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-1-page-109.htm)).
- Lachance J., 2013, *Photos d'ados. À l'ère numérique*. Presses de l'Université Laval, Québec (Canada).
- Lachance J., 2014, « De la déconnexion partielle en voyage : l'émergence du voyageur hypermoderne », *Réseaux*, n° 186, p. 51-76.
- Lenhart A., 2009, *Teens and Sexting*, Pew Internet & American Life Project, Washington (États-Unis) ([www.pewinternet.org/2009/12/15/teens-and-sexting/](http://www.pewinternet.org/2009/12/15/teens-and-sexting/)).
- Livingstone S., Bober M., 2008, « UK children go online : Surveying the experiences of young people and their parents », London School of Economics and Political Science, Londres (Royaume-Uni) ([www.children-go-online.net](http://www.children-go-online.net)).
- Marwick, A. (2013) "Gender, Sexuality and Social Media." In Senft, T. & Hunsinger, J. (eds), *The Social Media Handbook*. New York: Routledge, p. 59-75.
- Pharabod A.-S., 2004, « Territoires et seuils de l'intimité familiale. Un regard ethnographique sur les objets multimédias et leurs usages dans quelques foyers franciliens », *Réseaux*, n° 123, p. 85-117.
- Rizza C., 2006, « La fracture numérique, paradoxe de la génération Internet », *Hermès. La Revue*, n° 45, p. 25-32 ([www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2006-2-page-25.htm](http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2006-2-page-25.htm)).
- Robitaille-Froidure, A., 2014, « Sexting : les adolescents victimes (consentantes ?) de la révolution numérique », *La revue des droits de l'homme* [En ligne], n° 5 (<http://revdh.revues.org/786>).
- Singly F. de, 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Nathan, Paris.
- Turcotte M., 2015, « Political participation and civic engagement of youth », *Insight on Canadian Society*, Statistics Canada, 7 octobre 2015 ([www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-eng.pdf](http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-eng.pdf)).
- Waller G., Willesem, I., Genner, S., Suter, L., Süss, D., 2016, « JAMES – Jeunes, activités, médias – enquête Suisse. Zürich : Haute école des sciences appliquées de Zürich.
- Wotanis L., Mcmillan L., 2014, « Performing Gender on YouTube », *Feminist Media Studies*, n° 6, vol. 14, p. 912-928.

L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du ministère de l'éducation nationale.

Observatoire producteur de connaissances, l'INJEP est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

#### ➔ L'INJEP, creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes...), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et sur le sport. L'INJEP conduit ainsi un vaste programme d'études et de recherches sur ces questions. Il comprend également le service statistique ministériel chargé de la jeunesse et du sport et produit à ce titre des données statistiques sur ces thématiques.

#### ➔ L'INJEP, laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes

À travers l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. L'objectif est d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, propose des pistes de capitalisation pour la mutualisation et l'essaimage de bonnes pratiques.

#### ➔ L'INJEP, lieu unique à l'interface des différents acteurs

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et des analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs à travers de nombreuses publications, des produits documentaires et des événements.